



## Vente d'une voiture en succession

Par **tobi**, le **21/08/2015** à **15:59**

Bonjour,

mon père est décédé en février dernier et ma mère voudrait vendre aujourd'hui leur voiture.

Etant assez agée, elle m'a demandé de me charger de cette vente.

Quelles démarches dois-je accomplir afin d'être en règle avec la loi pour effectuer la vente, sachant que :

- mon père est inscrit sur la carte grise comme propriétaire en C.1
- ma mère est inscrite comme cotitaire en C.4a
- j'ai deux frères qui entrent également dans le droit à la succession.

Merci pour votre aide